

RETRAIT DU CONTINGENT TCHADIEN DE LA FOMAC ET EXPULSION DE TOUS LES ASSASSINS CRIMINELS VIOLEURS MERCENAIRES TCHADIENS DE LA CENTRAFRIQUE

Chers amis du peuple centrafricain

Chers concitoyennes et concitoyens centrafricains

Nous nous sommes rassemblés aujourd'hui, **lundi 16 septembre 2013**, ici, devant l'ambassade de la république du TCHAD à Paris, pour une seule et unique raison ; exiger le retrait du contingent militaire tchadien des Forces de maintien de la Paix de l'Afrique Centrale en Centrafrique (FOMAC) et l'expulsion totale, immédiate et sans condition des assassins, criminels, violeurs, envahisseurs, occupants, mercenaires tchadiens du territoire de la CENTRAFRIQUE.

Ces assassins, criminels, violeurs, envahisseurs, mercenaires n'ont jamais été invités par le peuple centrafricain, lequel n'a jamais accepté et n'a aucune raison d'accepter leur présence sur son territoire ;

Ces êtres abominables font la démonstration, aux yeux du monde entier y compris du gouvernement de la République du TCHAD, depuis le 10 décembre 2012, qu'ils sont les ENNEMIS DU PEUPLE CENTRAFRICAIN, en tuant, violant, pillant, détruisant, incendiant, effaçant toutes traces et souvenirs des coutumes et traditions centrafricaines, s'acharnant à imposer au peuple centrafricain des pratiques et habitudes situées à des années lumières de celles de ses ancêtres avec la volonté manifeste de s'emparer purement et simplement de la centrafrique.

Le gouvernement de la République du TCHAD doit faire rentrer ses ressortissants qui s'illustrent en ENNEMIS DU PEUPLE CENTRAFRICAIN sur le territoire centrafricain, afin d'arrêter tout amalgame entre ces êtres maléfiques et morbides et le peuple Tchadien tout entier.

Le territoire centrafricain ne doit pas être le refuge des déchets humains et des parias que le peuple tchadien ne veut pas.

Ces êtres fascistes et odieux n'ont absolument rien de commun avec le peuple centrafricain, un peuple uni par une langue commune qui est le SANGO et caractérisé par l'utilisation de sa langue officielle, le Français, par tous les CENTRAFRICAINS, ce qui lui confère son statut de membre de la francophonie.

Ces assassins, criminels, violeurs, envahisseurs, mercenaires qui utilisent des langues totalement étrangères aux CENTRAFRICAINS bénéficient curieusement du soutien complice des militaires du contingent tchadien présent en CENTRAFRIQUE dans le cadre des Forces de maintien de la Paix des Etats de l'Afrique Centrale (FOMAC) et le renouvellement des militaires qui le compose ne change absolument rien à cette criminelle complicité.

Le peuple centrafricain et les amis du peuple centrafricain ne veulent plus de la présence des soldats tchadiens en CENTRAFRIQUE compte tenue leur implication dans le calvaire des CENTRAFRICAINES et des CENTRAFRICAINS depuis les années 2000. Le peuple

centrafricain martyrisé, violé, opprimé n'a pas à subir les prétextes de soit disant mission internationale confiée au TCHAD pour continuer à subir la présence sur son territoire de contingents militaires complices d'odieux assassins et criminels notoires qui doivent répondre de leurs crimes imprescriptibles devant les juridictions compétentes au même titre que ceux qui les ont introduits en CENTRAFRIQUE.

Nous sommes déterminés à nous rassembler devant toutes les représentations diplomatiques et consulaires de la République du TCHAD à travers le monde jusqu'à ce que le gouvernement de la République du TCHAD, conformément à la volonté de son peuple, qui n'accepte pas l'envoi de ses militaires en CENTRAFRIQUE, puisse retirer son contingent de la FOMAC et procéder, dans la même occasion, au rapatriement vers le TCHAD de ses ressortissants, actuellement ENNEMIS DU PEUPLE CENTRAFRICAINE qui sévissent en TERRE CENTRAFRICAINE.

PASSEMA ENDJIAGO F.

Pour info

Devoir moral pour la France de ne pas abandonner la République centrafricaine

14^{ème} législature

Question écrite n° 07821 de [M. Jacques Legendre](#) (Nord - UMP) publiée dans le JO Sénat du 08/08/2013 - page 2299

M. Jacques Legendre attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la pitoyable situation dans laquelle se trouve la République centrafricaine.

L'insécurité règne dans le pays. Les paysans hésitent à entretenir leurs champs, ce qui risque de provoquer une disette. Les affrontements de caractère ethnique, voire religieux se multiplient et l'État centrafricain a le plus grand mal à faire face à cette situation.

La communauté internationale, et en particulier la France se doit de traduire rapidement par des actes sa solidarité avec une population et un pays traditionnellement tourné vers la France. Il lui demande quelles actions notre Pays entend mener pour aider à la stabilisation de cet État et venir en aide à sa population.

Réponse du Ministère des affaires étrangères publiée dans le JO Sénat du 12/09/2013 - page 2634

Depuis la prise du pouvoir par la coalition rebelle Séléka, le 24 mars 2013, que la France a condamné, la situation en République centrafricaine est très dégradée, particulièrement sur les plans sécuritaire et humanitaire. Les éléments de Séléka agissant sans commandement unifié ni contrôle font régner dans le pays une insécurité endémique, à laquelle les autorités centrafricaines ne sont pas en mesure, à ce jour, de mettre fin. Le pays est, en outre, exposé à la menace d'une crise humanitaire, compte tenu de l'insécurité, du délabrement des services publics et de l'impact de la crise sur les activités agricoles. La France a débloqué une aide d'urgence ainsi qu'une aide alimentaire de 2 millions d'euros. Cette assistance s'ajoute à la

contribution humanitaire de l'Union européenne, qui a été portée récemment de 12 à 20 millions d'euros. En outre, la France soutient l'action de la communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) et de l'Union africaine en faveur de la stabilisation de la RCA. Elle appuie en particulier le déploiement de la mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) qui renforcera l'actuelle force régionale ; le soutien militaire que la France assure à cette force sera maintenu. Notre pays, actif à titre national, s'engage aussi fortement pour renforcer la mobilisation internationale, tant au Conseil de sécurité des Nations unies qu'au sein de l'Union européenne.